

Licence Musicologie régie

Responsable	Descriptions	Informations
VILLEDON-DENAIDE Felix felix.VILLEDON@univ-amu.fr	Code : HMS320C Nature : Domaines : Arts, Lettres, Langues	Composante : Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH) Nombre de crédits :

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

CONTENU

Initiation pratique à la chaîne de captation et de diffusion sonore à travers des activités de sonorisation et d'enregistrement.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.

Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.

Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.

Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.

Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Cette unité d'enseignement comporte 3 modules d'enseignements : un enseignement en pédagogie active massé intégralement dans la première semaine d'enseignement (24 heures), une pratique d'ensemble vocal d'une heure hebdomadaire, et une formation de base à la régie sonore. Les groupes de pratique chorale sont mutualisés entre les trois années de licence Musicologie. L'inscription dans ces groupes se fait dans la limite des places disponibles, via AMETICE

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 10 heures
- Travaux dirigés: 10 heures

CODES APOGÉE

- HMS320C [ELP]

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 29/08/2024